



DE VIVE VOIX 9.09

Mars 2022

L'environnement au collège Lionel-Groulx, état de la situation

Par Philippe Bélanger-Roy

Le 28 février dernier, le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC) nous apprenait que les conséquences des changements climatiques seraient encore plus sévères que prévu et constituerait une véritable menace planétaire¹. Face à la multiplication de ces rapports accablants qui se succèdent depuis plus d'une décennie et l'inaction de nos gouvernements, nombreux sont les étudiantes et étudiants à avoir développé une forme d'écoanxiété. Il en va de même pour nos collègues, familles et amis alors que nous nous sentons impuissants devant de tels enjeux. Face à un constat pareil, il appert nécessaire, à titre d'enseignantes et d'enseignants de se mobiliser pour la cause et ainsi servir de modèles pour nos jeunes cohortes. C'est en effet dans l'action que nous pourrons triompher de l'écoanxiété et forcer les institutions et les gouvernements à adopter des mesures ayant un véritable impact.

Je vous propose donc au fil des prochains de « Vive Voix » de vous dresser un portrait de la situation environnementale au collège. L'environnement ne saurait être porté par les comités du collège seuls et il convient de dresser un portrait réaliste des enjeux vécus au sein de notre institution et des plus récentes réussites du collège. En sortant de la dynamique d'opposition avec la Direction, nous pouvons constater que des progrès ont été réalisés au cours des dernières années et statuer des défis qui nous attendent encore. Le présent article vous présentera le Comité Institutionnel en Environnement (CIE), digne descendant du CACE. Mon second article abordera l'éducation relative à l'environnement (ERE) et mon dernier traitera des défis futurs qui nous attendent à titre d'institution d'enseignement post-secondaire.

L'ancêtre du CIE; le CACE

Créé en 1979, ENvironnement JEUNesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, à les outiller à travers ses projets éducatifs et à les inciter à agir dans leur milieu. Pour ce faire, ENJEU a créé, en 2004, une certification environnementale pour les cégeps et les collèges du Québec, la certification CÉGEP vert. Nombre d'institutions d'enseignement post-secondaire ont postulé pour obtenir cette certification qui se traduit par 4 paliers, niveau 1, 2, 3 et excellence. Afin de postuler pour une telle certification, le collège Lionel-Groulx a, en 2009, formé le comité

¹ Vous pouvez consulter le rapport en anglais à cette adresse :

<https://www.unep.org/fr/resources/rapport/sixieme-rapport-devaluation-du-giec-changement-climatique-2022>

d'action et de concertation en environnement (CACE). Y siégeaient deux enseignants choisis en assemblée syndicale, la conseillère en environnement Nathalie Wishnowsky et plusieurs autres intervenants du collège parmi les employés professionnels et de soutien. Conjointement avec la Direction, ils ont mis en place des mesures d'amélioration continues en bannissant les bouteilles d'eau en plastique, en améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment, en faisant reconnaître la certification LEED de l'aile Nature, etc. C'est ainsi que le collège a décroché le niveau excellence de la certification cégep vert. Mais le maintien d'une telle certification exigeait alors des changements importants à apporter au sein de l'institution et s'est avérée très difficile à maintenir.

Le CACE, bien que se réunissant sur une base quasi-mensuelle, jouait un rôle consultatif et gravitait autour de la direction sans s'y rattacher ce qui le plaçait dans une situation de consultant sans réel impact sur les décisions qui étaient prises par les instances du collège. De plus, nombre d'enseignantes et d'enseignants voyaient, à tort ou à raison, le CACE comme le groupe responsable de l'implantation de tous les projets environnementaux, mais ne souhaitaient pas appuyer dans la durée les projets qu'ils souhaitaient voir émerger; ce qui eut pour effet de créer de la déception auprès du personnel puisque l'ensemble des projets n'ont pu être réalisés. Le comité était composé d'au plus 10 personnes dont 9 n'étaient pas dégagées. Le comité a également eu la déception de ne pas pouvoir réaliser plus de projets, de n'avoir eu de pouvoir décisionnel pour faire avancer les dossiers, ni d'avoir eu la représentation nécessaire au sein du comité de directions pour s'arrimer de façon efficace aux stratégiques du Collège.

Le comité institutionnel en environnement (CIE)

Aux suites d'une consultation importante en matière d'environnement s'étant déroulée en 2019 au collège, le CACE fut dissolu pour que le comité institutionnel en environnement (CIE) émerge de ses cendres (en février 2020). Le CIE est également un comité patronal-syndical où siègent 2 membres de la communauté enseignante, la conseillère en environnement, Nathalie Wishnowsky, plusieurs représentants des autres syndicats du collège ainsi que des membres de la direction. Chapeauté par la direction des relations humaines, des communications et des affaires corporatives, le comité a désormais plus d'influence sur les décisions prises au collège. Le CIE a donc pour mandat, parmi d'autres, d'assurer la gestion du Fonds vert, d'élaborer et de recommander un plan d'action annuel et de créer des groupes de travail ponctuels nécessaires à la réalisation du plan d'action annuel.

En raison de la pandémie, la première année d'implantation du comité fut essentiellement dédiée à l'élaboration d'une nouvelle politique environnementale² qui fut adoptée en juin 2021. Cette politique fait état de 5 grandes orientations : intégrer la gouvernance dans les orientations institutionnelles; intégrer les enjeux sociaux-environnementaux à la mission collégiale d'enseignement; favoriser la compréhension et l'engagement face aux enjeux socio-environnementaux; intégrer les concepts et enjeux environnementaux dans la culture organisationnelle et assurer une gestion transparente et respectueuse de l'environnement.

² Pour consulter la politique environnementale du collège : <https://clg.qc.ca/wp-content/uploads/2021/10/Pol-environnementale.pdf>

En se basant sur cette politique et en conformité avec le plan d'action 2021-2022 du CIE, trois grands thèmes furent choisis, à savoir le transport actif, les vigies environnementales et l'éducation relative à l'environnement (ERE). Même si le CIE continue son travail de sensibilisation sur plusieurs autres dossiers (ex : compostage), ces thèmes nous sont apparus comme les plus porteurs. Des groupes de travail furent formés autour de ces 3 grands axes et de ces groupes de travail ont émergé des actions à entreprendre. Par exemple, des casiers à vélo sécurisés furent installés près des deux entrées principales et de nouvelles initiatives sont développées par le groupe du transport actif. Des vigies ont été recrutées pour partager les informations et les bons coups au sein de leurs services et départements, partager les actions à nature environnementale posées et envisagées par le CIE et participer aux activités de groupe du sous-comité vigie. Et le troisième groupe s'apprête à développer un lexique environnemental commun pour toute la communauté collégiale ainsi qu'une trousse à outils faisant la promotion de l'ERE auprès des enseignantes et enseignants volontaires.

Il y a donc beaucoup d'effervescence et une participation plus importante que jamais autour des travaux du CIE. Le CIE implante-t-il des mesures environnementales assez rapidement? Trop rapidement? Est-il assez connu au sein de la communauté collégiale? Comment amener plus d'étudiantes et d'étudiants à collaborer avec nous? Comment intégrer, sans brusquer, l'éducation relative à l'environnement (ERE) dans nos cours? Autant de défis qui feront l'objet d'un prochain article.

D'ici là, soyez alertes et embarquez dans la vague verte!